

	CONSIGNE DE NAVIGABILITE N° F-2004-009		Diffusion : A	Date d'émission : 21 janvier 2004	Page : 1/1
	Direction générale de l'aviation civile France	Cette consigne de navigabilité est publiée par la DGAC : <input checked="" type="checkbox"/> pour le compte de l'AESA, autorité du pays de conception du matériel concerné. <input type="checkbox"/> en tant qu'autorité du pays d'immatriculation des aéronefs concernés.		<i>Cette consigne de navigabilité fait l'objet d'une traduction en anglais. Le texte français constitue la référence.</i>	
Edition du GSAC	Un aéronef concerné par une consigne de navigabilité ne peut être utilisé qu'en conformité avec les exigences de cette consigne de navigabilité, sauf accord de l'autorité du pays d'immatriculation.				
Airworthiness Directive(s) étrangère(s) correspondante(s) : Sans objet		Consigne(s) de navigabilité remplacée(s) : Néant			
Responsable de la navigabilité du matériel : SN CENTRAIR		Type(s) de matériel(s) : Planeurs SNC 34C "Alliance 34"			
Certificat(s) de type n° 188 Fiche(s) de données n° 188					
Chapitre ATA : 27	Objet : Commandes de vol - Commande d'ouverture du crochet de remorquage				

1. APPLICABILITE :

Planeurs SNC 34C "Alliance 34", tous numéros de série.

2. RAISON :

En cas de déboîtement de la gaine de la commande d'ouverture du crochet de remorquage de son guide situé en bas du tableau de bord arrière, le fonctionnement de l'ouverture du crochet peut être perturbé.

3. ACTION IMPERATIVE ET DELAI D'APPLICATION :

Dans les 30 jours suivant la date d'entrée en vigueur (DEV) de la présente CN, installer deux fixations supplémentaires selon les instructions du Bulletin Service en référence et conformément au dessin SN CENTRAIR 34-BE 04-03.

4. DOCUMENTS DE REFERENCE :

Bulletin Service SN CENTRAIR 34-07
 Dessin SN CENTRAIR 34-BE 04-03.

5. DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :

31 janvier 2004.

6. REMARQUE :

Pour les questions concernant le contenu technique des exigences de cette CN, contacter :
 SN CENTRAIR - Service client - Fax : 33 (0)2 54 37 48 64.

7. APPROBATION :

Cette CN est approuvée sous la référence AESA n° 2004-339 du 14 janvier 2004.